

Délibération n° D2024-06-01-ins

**Le conseil d'administration de l'université Jean Moulin
en séance du 18 juin 2024**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-2 ;

Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin, notamment son article 5 ;

Vu la démission de M. Éric CARPANO de la présidence de l'université Jean Moulin en date du 3 juin 2024 ;

Vu l'arrêté n° 24-192 relatif aux candidatures à l'élection du président de l'université ;

Vu l'arrêté n° 24-193 portant organisation de l'élection du président de l'université,

Après en avoir délibéré,

Décide

d'élire M. Gilles BONNET, professeur des universités, en qualité de président de l'université Jean Moulin.

La présente délibération est adoptée à la majorité absolue des membres en exercice et à l'unanimité des suffrages exprimés :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	31
✓ Nombre de voix pour :	23
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstentions ou de bulletins nuls :	8
✓ Nombre de suffrages exprimés :	23

Son mandat commencera le 19 juin 2024.

Lyon, le 18 juin 2024

Le président de séance, vice-président chargé du conseil d'administration



Gilles BONNET